

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet ELEVAGE VACHES LAITIERE EARL DURLIN ODEN sur la commune principale de l'AIOT 51 Rue Mahieu 62136 Richebourg.

La référence de votre dossier est A-4-IKYTRRDL8 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 02/04/2024 à 08h13 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les prescriptions applicables à l'installation

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **42170612800012**

Raison sociale **EARL DURLIN ODEN**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

51 RUE MAHIEU

62136 RICHEBOURG

Signataire

Qualité : **gérant**

Référent

Fonction : **GERANT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **ELEVAGE VACHES LAITIERE EARL DURLIN ODEN**

Description des activités :

Les vaches laitières en production sont logées en logettes paillées avec couloirs raclés vers une fumière couverte de 900 m². Il y a 75 vaches en production. Le couloir d'alimentation central dessert les vaches, les génisses et quelques vaches taries. Ces dernières sont conduites en aire paillée intégrale l'hiver et profitent du pâturage pendant 6 mois l'été. Les plus petites génisses sont conduites en case jusqu'à 3 semaines puis en parcs collectifs dans des cabanes à veaux. Après sevrage, elles arrivent dans un bâtiment à l'entrée du site, jusqu'à 2 ans. Le dimensionnement a été calculé pour que chaque individu ait une place à l'auge et une place de couchage appropriée à son âge. Une partie des fumiers produits sur l'exploitation proviennent d'aires paillées intégrales avec curage tous les deux mois. Ils sont donc directement stockés en bout de champs. Les fumiers plus mous sont issus du raclage de la stabulation des vaches. Les jus de fumière sont renvoyées vers une pré fosse d'égouttage de 45 m³ puis vers une fosse circulaire aérienne de 400 m³. Les eaux blanches et vertes issues du bloc traite et de la laiterie sont dirigées vers ces fosses également. Le stockage des fourrages se fait en silos bétonnés, situés à moins de 100 mètres du tiers le plus proche. L'exploitation est déclarée aux installations classées au régime déclaratif. L'exploitation se situe sur la section cadastrale AP. Les références cadastrales de l'exploitation sont les suivantes : 32,61,62,60.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **51 Rue Mahieu 62136 Richebourg**

X : 681551

Y : 7056614

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Notre projet de délocalisation du site laitier s'est concrétisé d'années en années depuis la création de l'EARL. Aujourd'hui, notre cheptel produit en moyenne 750 000 L de lait. Le projet bâtiment s'inscrit dans le plan économique du projet d'installation de Clément. Nous souhaitons par ce projet répondre à ces objectifs : - Réduire la pénibilité de notre travail quotidien, - Maintenir un élevage laitier avec un cheptel revu à la hausse, qui conserve un niveau de production par animal quasi identique, sans bouleverser notre exploitation existante. Un projet de délocalisation du bâtiment des VL et de l'outil de traite est donc prévu à plus de 100 m des tiers (Hors sujet à dérogation). - Maintenir nos emplois, nos revenus, et notre motivation au quotidien, dans un contexte toujours plus flou en élevage laitier. - Raisonner nos investissements en réaffectant les bâtiments laitiers actuels pour les élèves. (Sujet à dérogation) - Conserver la fumière couverte et la fosse couverte d'appoint dans les bâtiments existants ainsi que les silos fourragers à leur emplacement actuel. Une extension des silos de 10 m vers le Sud Est est prévue (Hors sujet à dérogation). - Désaffecter le bâtiment à l'entrée du site en le déclarant en stockage matériel à la place des parcs génisses actuels. (Sujet à dérogation) - Désaffecter le bloc traite et la laiterie. (Sujet à dérogation) - Assurer la pérennité de l'exploitation familiale

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 95 u	Nombre de vaches 40 u	D	15 VT et 120 VL après projet

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**